

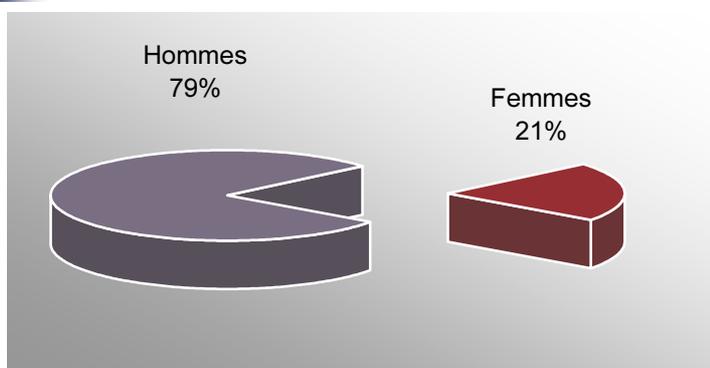
# ELEMENTS DE CONNAISSANCES SOCIO-DEMOGRAPHIQUES



## 14<sup>ème</sup> PROMOTION DE PREMIERS SURVEILLANTS

Les données suivantes sont basées sur un effectif de 147 élèves de 116 hommes et 31 femmes.

**Graphique 1 : Structure par sexe – Proportions**



La 14<sup>ème</sup> promotion de Premiers Surveillants est exclusivement composée de stagiaires issus de l'examen professionnel. Elle a pour autre particularité de compter la plus forte proportion de femmes jamais rencontrée chez ce public.

En effet la proportion de femmes de 4% dans la 12<sup>ème</sup>, de 10% dans la 13<sup>ème</sup> connaît aujourd'hui une forte progression et atteint 21%.

La féminisation des personnels de surveillance se répercute naturellement au niveau des postes de gradés.

**Tableau 1 : Structure par groupe d'âges – Effectifs et proportions**

GROUPES D'AGES	HOMMES	FEMMES	TOTAL	
	Effectifs	Effectifs	Effectifs	%
19-24	0	0	0	0
25-29	19	7	26	18
30-34	42	15	57	39
35-39	36	5	41	28
40-44	11	3	14	10
45-49	6	0	6	4
50 et plus	1	0	1	1
<b>Total</b>	<b>116</b>	<b>30</b>	<b>146*</b>	<b>100</b>

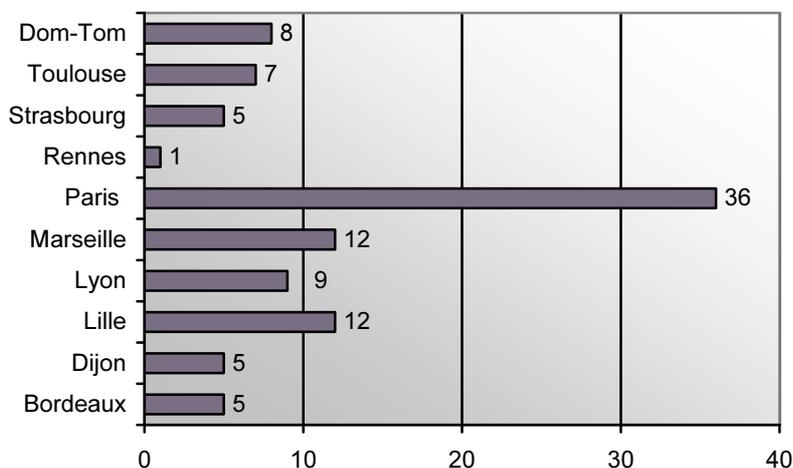
\* Nombre de réponses

L'âge moyen de la 14<sup>ème</sup> promotion est de 34 ans. Les femmes ont en moyenne 33 ans, les hommes 35 ans.

On peut noter la proximité qui existe entre la moyenne d'âge des reçus par recrutement interne de la 12<sup>ème</sup> promotion de Lieutenants Pénitentiaires (35 ans) et celle des Premiers Surveillants (34 ans).

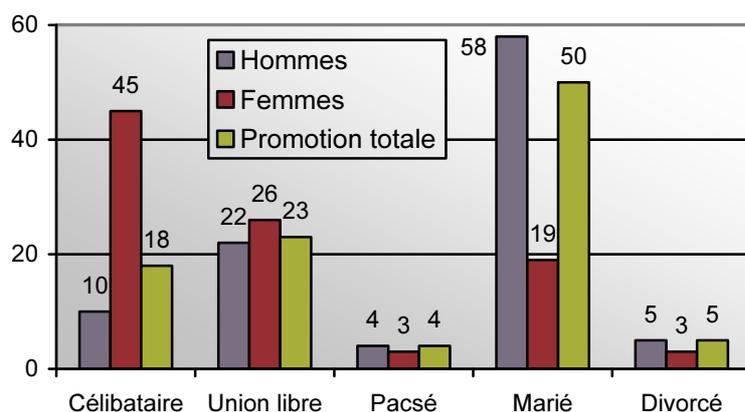
## 14<sup>ème</sup> PROMOTION DE PREMIERS SURVEILLANTS

**Graphique 2 : Direction interrégionale – Pourcentages**



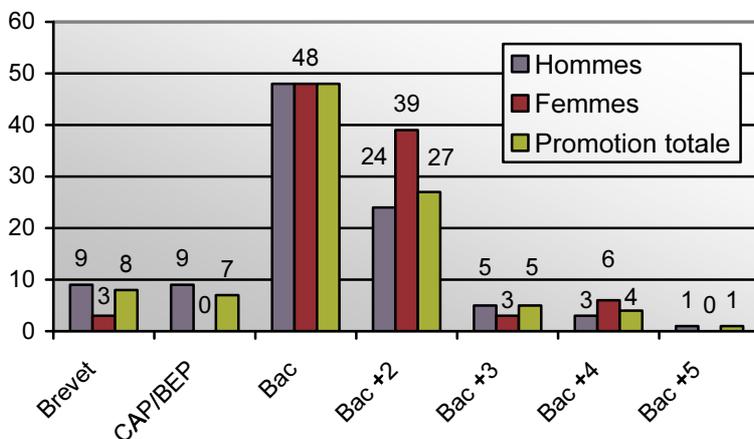
La direction interrégionale de Paris reçoit la majorité des stagiaires (36%). Marseille et Lille viennent en second avec 12% des Premiers Surveillants chacune.

**Graphique 3 : Situation matrimoniale – Effectifs**



De manière globale, les Premiers Surveillants de la 14<sup>ème</sup> promotion sont majoritairement en couple : 77%. Il existe pourtant une différence entre les sexes. 84% des hommes vivent en couple pour 48% des femmes. Le développement de carrière aurait-il une incidence sur la situation matrimoniale des femmes ? Alors que les hommes construiraient en parallèle vie professionnelle et vie familiale.

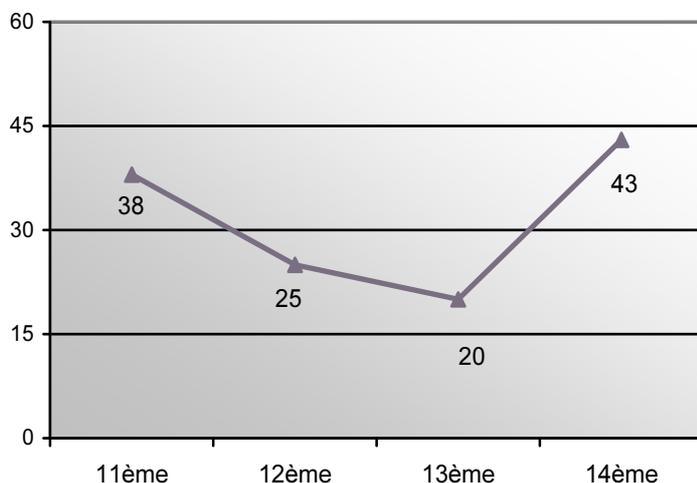
**Graphique 4 : Diplôme le plus élevé – Pourcentages**



Le niveau scolaire est sans précédent : 85% sont bacheliers. Par rapport à la 13<sup>ème</sup> ce chiffre augmente de 24 points. De plus 37% des stagiaires ont un niveau au moins égal à un Bac +2. Il existe encore une différence entre hommes et femmes puisque ces dernières sont 97% à être au moins bachelières, pour 82% des hommes. A noter : une femme sur deux possède un diplôme du supérieur.

## 14<sup>ème</sup> PROMOTION DE PREMIERS SURVEILLANTS

**Graphique 5 : Evolution des candidatures aux concours hors AP, de la 11<sup>e</sup> à la 14<sup>e</sup> promotion - Pourcentages**



Parmi les stagiaires de la 14<sup>ème</sup> promotion, 43 % soit 63 stagiaires ont présenté au moins un autre concours de la Fonction Publique.

Ils ont en moyenne 34 ans et 9 années d'ancienneté comme le reste de la promotion.

L'intérêt porté en parallèle à d'autres métiers que celui de Premier Surveillant dénote une recherche affichée de promotion sociale.

On peut aussi penser qu'une fois préparé pour la passation d'un examen, le candidat pourra se mobiliser plus facilement pour des épreuves similaires.

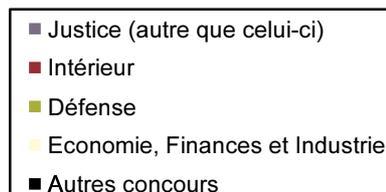
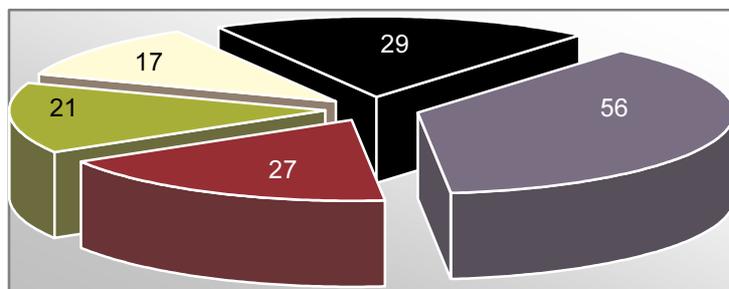
Intéressons nous maintenant à la nature des concours passés en parallèle à celui de Premier Surveillant (Graphique 6). A leur entrée en formation, plus de la moitié des candidats (35) ont tenté un concours du Ministère de la Justice. Le calendrier laisse penser qu'ils ont majoritairement tenté celui de Lieutenant Pénitentiaire.

La mise en application du décret du 14 avril 2006, revalorisant les indices des Corps de commandement notamment, semble avoir eu un fort impact. En effet les stagiaires issus de l'examen professionnel, candidats à d'autres concours du Ministère de la Justice de la 13<sup>ème</sup> promotion (début de formation Février 2006) représentaient 5 % des effectifs. Ils sont 24% au sein de la 14<sup>ème</sup> promotion.

On peut noter qu'il y a eu 31 échecs sur ces 35 concours passés au Ministère de la Justice. Ce résultat peut nous questionner sur les conséquences liées à un choix professionnel qui devient un choix par défaut.

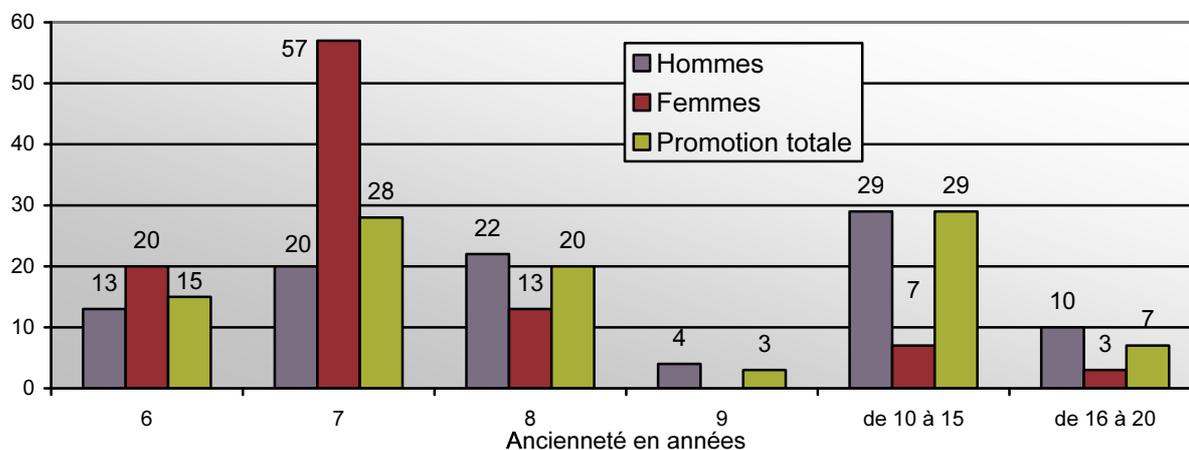
Hasard du calendrier, début décembre 2007 est organisée une session du concours de Lieutenant : une trentaine de stagiaires s'y sont présentés.

**Graphique 6 : Nature des autres concours passés – Pourcentages**



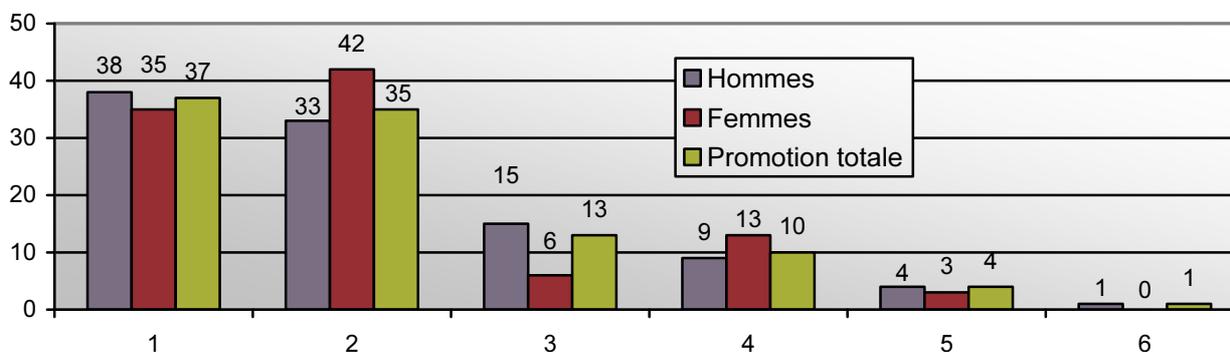
## 14<sup>ème</sup> PROMOTION DE PREMIERS SURVEILLANTS

Graphique 7 : Ancienneté dans l'administration pénitentiaire - Pourcentages



L'ancienneté moyenne des stagiaires de la 14<sup>ème</sup> est de 9 ans. Elle varie selon le sexe puisqu'on observe pour les femmes, une ancienneté moyenne de 7 ans, et pour les hommes de 10 ans. On remarque, par rapport aux stagiaires issus de l'examen professionnel de la 13<sup>ème</sup> et de la 12<sup>ème</sup> une baisse de l'ancienneté de 3 ans. C'est peut-être la conséquence de l'élévation de la moyenne d'âge à la prise de fonction du métier de surveillant. La réduction du nombre d'années passées au sein de l'administration pénitentiaire entraîne une accélération dans les mouvements de carrière.

Graphique 8 : Nombre d'établissements fréquentés - Pourcentages



En moyenne, les stagiaires de la 14<sup>ème</sup> promotion ont connu 2 établissements. Les premiers surveillants sont 37% à n'avoir pas encore été mutés. 28% ont fréquenté au moins 3 établissements. La stabilité géographique de ce corps, évoquée lors de précédents travaux, semble perdurer.